

meydia

journal de Meylan Démocratie association politique de gauche

>>> chaque quinzaine retrouvez l'ensemble de l'actualité sur notre site internet www.meydia.org

►►► démocratie ◀◀

Développement durable

Quelles responsabilités pour Meylan ?



Quel est le point commun entre l'aménagement d'une zone industrielle, le développement du tourisme en moyenne montagne, la conception d'une bouteille d'eau et une politique d'achats publics ?

Tous se doivent aujourd'hui de répondre aux principes du développement durable.

Apparu dès le début des années 80, ce terme voit sa définition consacrée dans un rapport remis par Mme Brundtland - premier ministre norvégien - à l'assemblée générale des Nations Unies en 1987 : **"Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs"**.

Dès 1972, le rapport Meadows au club

de Rome intitulé *"Halte à la croissance"* tirait une sonnette d'alarme, en résumant : "Chaque jour pendant lequel se poursuit la croissance exponentielle rapproche notre écosystème mondial des limites ultimes de sa croissance. Décider de ne rien faire, c'est décider d'accroître le risque d'effondrement". Aujourd'hui, la ville veut aussi s'inscrire dans un développement dit "durable".

Qu'y a-t-il exactement derrière ce concept ? Comment une ville peut-elle en appliquer ces principes ? Qu'en est-il aujourd'hui sur Meylan ?

Nous consacrons ce journal ainsi que le numéro suivant à ce sujet en apportant des éléments de réponse au niveau meylanais.

Entrée de ville ouest (zone de l'hypermarché Carrefour)

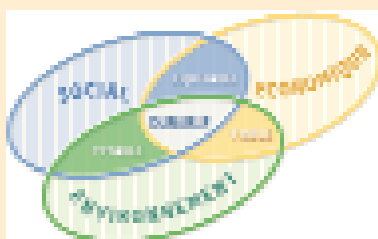
L'hypermarché a obtenu dans le dernier plan local d'urbanisme (PLU) un **droit de construire sur la totalité de sa parcelle**. L'utilisation de ce droit bouleverserait complètement le quartier. La ville a démarré une concertation "précipitée" du 9 décembre au 8 février. Restitution finale le 7 mars 2007. Venez nombreux aux réunions (dates et lieux sur le site www.meylan.fr/index.php?id=147).

Le développement durable

Qu'est-ce que c'est ?

Le développement durable repose avant tout sur une éthique. Il propose une autre vision de notre conduite dans cet univers, où le développement économique prendra obligatoirement en compte la protection de l'environnement et la réduction de la pauvreté. On peut le résumer ainsi : c'est un développement économiquement viable et écologiquement responsable, socialement équitable qui associe les individus à sa gouvernance.

Sa mise en œuvre répond à plusieurs principes, tant au niveau international, national que local : solidarité, équité, responsabilité, participation du public et intégration des trois dimensions (voir schéma). Le développement durable remet en cause notre modèle de croissance.



Les grands enjeux

Voici quelques grands enjeux auxquels nous devons faire face.

Le changement climatique

Si l'effet de serre est indispensable à notre survie sur Terre, l'augmentation exponentielle du taux de CO₂ (principal gaz à effet de serre) dans l'atmosphère depuis la révolution industrielle du milieu du XIX^{ème} a provoqué une augmentation des températures à la surface du globe (0,6 °C depuis 1900 - ce qui est énorme). Si on ne fait rien, la température pourrait encore s'élever de 1,4 à 5,8 °C d'ici 2050, selon les scénarios, provoquant une élévation du niveau de la mer, augmentant la désertification et la fréquence des catastrophes naturelles (ouragans, inondations, cyclones), favorisant le développement des nouvelles maladies, etc.

Les déchets



En 2001, les 25 pays de l'OCDE ont produit 4 milliards de tonnes de déchets. Avant de produire une voiture, il faut rejeter 8 tonnes de matières premières, 2 tonnes de pierres dans les mines, 175 kg de cuivre, de nickel et autres résidus métalliques.

Un ordinateur contient plomb, cadmium et nickel. Une grande partie de nos déchets ne sont pas recyclés et contaminent les eaux de surfaces et souterraines, les sols (intégration dans la chaîne alimentaire) ; leur

incinération pose également problème en raison de la formation de dioxines. Et comme personne n'en veut, les déchets voyagent souvent vers les pays du sud (3 millions de tonnes en 1993, 15 en 2001).

Le défi énergétique

Il s'agit bien sûr de préparer "l'après pétrole", notamment eu égard aux prévisions d'évolution de la consommation mondiale en énergie (10 000 Mtep en 2002, 16 000 en 2030). Mais, indépendamment de cela, et du fameux pic de production que l'on nous annonce pour bientôt, il y a urgence à réduire notre utilisation de ressources fossiles en raison du changement climatique déjà amorcé. Pour stabiliser la hausse de la température entre 1,6° et 2° en 2050, il faut réduire d'un facteur 4 nos émissions de CO₂.

On pourrait également évoquer la question de l'eau, notamment sur le plan quantitatif, puisque les besoins d'eau douce de chaque habitant de la planète augmentent environ deux fois plus vite que l'accroissement de la population ; et les pénuries dans certaines régions entraînent de vives tensions entre états.

La commune et le développement durable : actions concrètes

Devant des enjeux mondiaux, dont les solutions relèvent tout à la fois d'engagements pris par les états au niveau international, de questions démographiques ou technologiques, et d'une vision globale du partage des richesses Nord-Sud, le rôle de la commune peut apparaître bien minime.

En réalité, tout comme le particulier peut choisir une voiture qui consomme peu, économiser l'eau ou trier scrupuleusement ses déchets, une ville peut engager une foule d'actions en faveur du développement durable.

Certaines communes très volontaristes se lancent même dans une démarche d'agenda 21 local pour une déclinaison très précise de ses objectifs en la matière.

L'Agenda 21 local

Il s'agit de la déclinaison locale de " L'Agenda 21", programme d'action pour le XXIème siècle adopté lors du sommet de la Terre à Rio en 1992. L'Agenda 21 local est un projet de développement durable, conçu à l'échelle d'un territoire. Le projet est élaboré et mis en œuvre par l'ensemble des forces vives présentes sur le territoire (habitants, collectivités, entreprises, associations, structures déconcentrées de l'Etat, réseaux de l'éducation et de la recherche, etc.).

Dans tous les cas, la commune doit s'armer de courage et d'une volonté à toute épreuve pour bousculer les habitudes, sensibiliser les maîtres d'œuvres et l'ensemble des acteurs de terrain - dans une démarche concertée -, lever les inerties administratives, ne pas être réfractaire à l'innovation et savoir recourir à l'expérimentation. Des villes ont ainsi obtenu des résultats probants, et quelquefois de façon très simple.

Dans le domaine énergétique et de l'environnement, Châlons-sur-Saône est parvenue en seulement deux ans à faire diminuer ses émissions de gaz à effet de serre de 11%, notamment par l'adoption d'une installation de cogénération gaz (production simultanée de chaleur et d'électricité) en remplacement du fuel et du charbon pour le chauffage urbain. Le remplacement des ampoules de l'ensemble des lampadaires d'une avenue par des LED ou des lampes basse tension lui fait économiser 41 000 kWh annuellement.

Plus près de nous, Grenoble réhabilite l'ensemble du quartier de Bonne selon ***la démarche HQE*** (voir encadré) et la compagnie de chauffage qui substitue progressivement le bois au charbon dans ses chaudières (deuxième plus gros réseau de chaleur de France) évitera à terme l'émission de près de 30 000 t de CO₂ d'origine fossile en consommant 40 000 t de bois déchiqueté.

Dans le domaine de la gouvernance et de la vie locale, la ville d'Aubagne s'est placée sous la surveillance d'un "observatoire des engagements", dans lequel 500 citoyens accompagnés d'élus et d'agents municipaux suivent la mise en œuvre des projets. A Angers, la démarche HQE adoptée pour la réhabilitation de l'école primaire s'est enrichie d'une concertation avec les parents d'élèves et les instituteurs. Résultat : des fenêtres posées à hauteur d'enfants, des murs absorbant mieux le bruit des élèves et des chasses d'eau avec une contenance plus réduite.

Côté **aménagement et économie**, le maître mot du Grand Lyon est *transversalité*, au point de faire collaborer 30 correspondants de services différents (économie, urbanisme, transport, pollution). De ce fait, les projets sont beaucoup mieux pensés en amont : le tramway dessert déjà le nouveau quartier de Lyon Confluence, même si le pôle de loisir devrait ouvrir en 2007 et la totalité des bureaux et commerces pas avant 30 ans.

Meylan “ville durable” ?

Côté environnement, les réalisations les plus marquantes sont à mettre au crédit des municipalités de gauche : panneaux solaires à la piscine des Ayguinards, construction du quartier des Béalières (élaboré selon les principes du développement durable même s'il n'était pas étiqueté ainsi à l'époque), démarche HQE pour le gymnase et les logements du Trèfle du Charlaix, écoconstruction pour la Maison de la Musique. Même l'équilibre entre espaces bâtis et zones vertes doit beaucoup aux deux municipalités Gillet.

Il faut résolument appliquer cette approche dans les nouvelles constructions et les rénovations.

Sous le dernier mandat de la gauche, la commune s'était engagé sur un agenda 21 local, avait organisé des rencontres avec les communes intéressées (y compris Bamako) pour lancer un réseau européen des villes moyennes durables.

Depuis 2001, ces actions ont cessé.



La démarche HQE

La démarche Haute Qualité Environnementale est la dénomination française de l'architecture écologique.

Elle vise à inscrire les projets d'aménagement, de réhabilitation et de construction, quelle que soit leur taille, dans une perspective de développement durable. Elle est prise en compte dès la conception du bâtiment, et permet de maîtriser les impacts d'une opération de construction ou de réhabilitation sur l'environnement extérieur et de créer un environnement intérieur sain et confortable.

La démarche HQE couvre l'ensemble du cycle de vie du bâtiment, de la mise en œuvre à l'exploitation, et de la maintenance du bâtiment à sa déconstruction. Elle n'est ni une norme ni un label.

C'est une démarche méthodologique qui donne des objectifs à atteindre.

Elle n'engendre pas obligatoirement un surcoût, notamment si on tient compte des coûts de fonctionnement et de maintenance, et non plus de seulement de l'investissement.

14 cibles sont définies, dont celles relatives à la maîtrise des impacts sur l'environnement extérieur (relations harmonieuses des bâtiments avec leur environnement immédiat, chantier à faibles nuisances, gestion de l'eau, des déchets, entretien et maintenance, etc.) et celles relatives à la création d'un environnement intérieur satisfaisant (confort acoustique, visuel ou olfactif, conditions sanitaires, qualité de l'air, de l'eau, etc.).

Quelques faiblesses de la démarche sont parfois dénoncées comme l'attribution de la qualification HQE à partir de seulement 3 cibles traitées, ou la contradiction entre certains objectifs comme favoriser l'éclairage naturel des bâtiments et limiter les coûts de fonctionnement ou le confort thermique : exemple d'un lycée HQE en Ile de France qui consomme in fine 1,5 fois plus d'énergie pour se chauffer que la moyenne des établissements de même taille en raison d'immenses baies vitrées en plein nord.

La démarche HQE nous invite donc à trouver un équilibre, un compromis entre les cibles et à déterminer des priorités.

En direct du terrain

▶▶▶ interview ◀◀◀

MeyDIA a rencontré Martine Echevin, directrice de l'Agence Locale de l'Energie de l'agglomération grenobloise (ALE).

MeyDIA : Pouvez-vous nous présenter l'ALE ?

M.E. : L'agence est une association créée en 1998 par la Métro (Grenoble-Alpes Métropole) les communes et le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC), suite à l'élaboration d'une charte de l'environnement intercommunale dont l'énergie était un des thèmes. Il s'agissait initialement de faire un simple état des lieux, puis il est apparu que les communes avaient besoin d'aller plus loin et devaient être aidées dans ce domaine.

MeyDIA : En quoi les collectivités sont-elles concernées par les questions énergétiques ?

M.E. : La commune est tout d'abord consommatrice d'énergie pour l'ensemble de son patrimoine. Mais elle peut également être productrice de l'énergie qu'elle distribue par ses réseaux et participer au développement des énergies renouvelables. En tant qu'aménageuse, elle influence les consommations de la population par ses décisions en matière d'urbanisme et de déplacements. Enfin, elle peut être incitatrice, par les conseils qu'elle apporte aux habitants et exemplaire par ses propres réalisations.

MeyDIA : Aujourd'hui, quelles sont vos missions ?

M.E. : Notre cœur de métier reste l'accompagnement de projets et la gestion de l'énergie. Au niveau des communes, nous aidons les plus petites dans leur comptabilité énergétique et formulons des préconisations, assurons la promotion de la démarche HQE, aidons à l'intégration des problématiques énergétiques dans les projets d'aménagement, accompagnons des études énergétiques sur les bâtiments ou l'éclairage public, etc. Nous assurons également des missions de formation des acteurs locaux, organisons des rencontres thématiques d'information et d'échanges (les jeudis de l'ALE) et participons à des actions de sensibilisation sur le changement climatique et plus spécifiquement la maîtrise de l'énergie

MeyDIA : Vous pourriez nous donner un exemple de réalisation concrète en matière d'économie d'énergie ?

M.E. : Un bilan vient justement d'être fait concernant des actions sur le logement dans l'agglomération, portant sur 11 copropriétés dans l'habitat privé et 19 groupes de logements sociaux. Les travaux effectués portaient essentiellement sur le mode de chauffage, à savoir un passage de l'électrique ou du fuel au gaz ou au chauffage urbain et/ou de l'individuel au collectif. La réduction des charges s'échelonne de 5 à 50 % .

MeyDIA : On entend beaucoup parler du Plan Climat Local (PCL). De quoi s'agit-il ?

M.E. : C'est, en France, le premier PCL élaboré par une agglomération ! Il s'agit à l'horizon 2010 et par rapport à un niveau de référence de 1999 de stabiliser les émissions de gaz à effet de serre du territoire afin de lutter contre le changement climatique, d'augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale de l'agglomération pour atteindre 21% (8 % aujourd'hui). Les communes de la Métro et de nombreux acteurs locaux se sont engagés sur un programme d'actions portant sur leurs propres compétences. Parmi ces actions on peut citer : promouvoir la conduite économe par une campagne de formation des conducteurs (auto-écoles, personnel des communes...), mettre en place des campagnes visant à promouvoir du matériel performant (éclairage, électroménager, isolation), engager des démarches HQE dans les zones d'aménagement concerté (ZAC) et zones d'activités (ZA) ou sensibiliser et former les architectes, constructeurs et bureaux d'études sur des thématiques techniques (rénovation de l'habitat ancien, l'architecture bioclimatique, etc.). L'ALE est missionnée par la METRO pour participer à l'animation et au suivi de ce Plan Climat Local.

MeyDIA : Vous accompagnez des études pour les collectivités, les bailleurs sociaux... Mais en tant que particulier, puis-je bénéficier de votre expertise ?

M.E. : Oui, bien sûr ! L'agence est labellisée depuis 2002 " Espace Info Energie ", en partenariat avec l'ADEME et la Région Rhône-Alpes. Pour plus d'informations : www.ale-grenoble.org

Au gré des pas...

▶▶▶ histoire ◀

MeyDIA, qui sommes-nous ?

Meylan a été gérée, sur les 35 dernières années, par des équipes municipales de gauche et de droite : de 1971 à 1983, municipalité de gauche avec François GILLET, de 1983 à 1995, municipalité de droite avec Guy CABANEL, de 1995 à 2001, municipalité de gauche de la liste "MeyDIA" avec Jean-Xavier BOUCHERLE et depuis 2001, municipalité de droite avec Marie-Christine TARDY.

Cette alternance reflète un équilibre plus profond que ne le laisse penser l'image habituelle de banlieue résidentielle aisée.

Meylan, Démocratie, Information, Action (MeyDIA) est née dans la foulée de la liste municipale MEYLAN 89.

Nos valeurs

Notre Association se base sur des valeurs d'humanisme, de solidarité, de citoyenneté, d'ouverture au monde et de développement durable. Ces fondements en font une association politique qui se situe résolument à gauche, sans être un parti politique.

Nos objectifs

Redonner goût à nos concitoyens pour une démocratie active, participer à la vie publique et contribuer au développement harmonieux de notre ville.

Informers les Meylanais sur le fonctionnement de la commune et défendre les intérêts des Meylanais dans tous les domaines : urbanisme, déplacements, services publics, logement et cadre de vie,...

Présenter une liste de candidats aux élections municipales.

Une Information différente

Notre publication phare est le journal "MeyDIA", un format de 6 pages diffusé trimestriellement dans toutes les boîtes aux lettres.

Notre site internet www.meydia.org colle au plus près de l'actualité.

Une lettre électronique "Les Nouvelles" est disponible sur simple demande mail à meydia@orange.fr.

Nos actions

Notre rôle de leader de l'opposition municipale, en appui de nos six conseillers élus, nous a conduit à contester quelques décisions de la municipalité actuelle :

- la privatisation du Centre Commercial des Buclos, de l'aide à Domicile, du restaurant inter-entreprises "La Chantignole";
- la multiplication des panneaux publicitaires dans le paysage meylanais ;
- l'augmentation abusive de la part communale de l'eau en 2002 ;
- la volonté de réduire les activités du CINE (Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement) ;
- l'attribution d'une autorisation de construction de 100 % sur l'espace du Centre Commercial Carrefour dans le cadre du dernier PLU.

Notre fonctionnement

Trois groupes de travail élaborent notre "Projet pour Meylan" dans la perspective des élections municipales de 2008.

MeyDIA rassemble toutes les tendances d'une gauche plurielle et se veut une association politique (au sens étymologique du terme) au service des Meylanais.

En nous rejoignant, vous pouvez être réellement acteur de votre devenir.



8, rue de la Grange
38240 Meylan
ISSN 1243-7530
www.meydia.org

Directeur de la publication :
Robert Vignon

Adhérez à **meydia**

(24 € par an - 38 € pour un couple)

Nom
Adresse

chèque à l'ordre de **meydia** A. Di Sante, 27, chemin d'Avat - contact e-mail : contact@meydia.org